



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

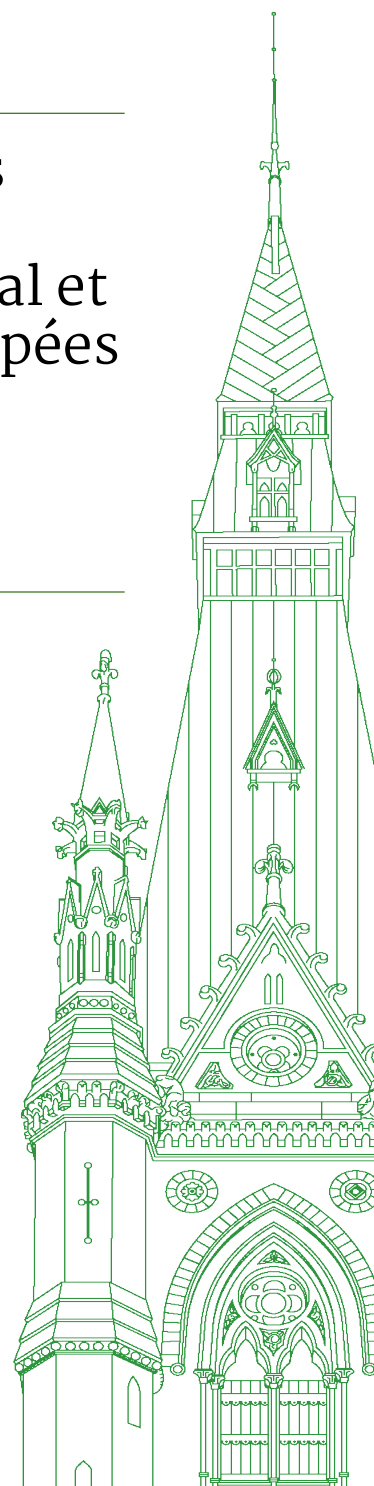
45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 012

Le jeudi 30 octobre 2025



Président : Robert Morrissey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 30 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Bonjour.

[Français]

J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la 12^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

[Traduction]

Conformément à la motion adoptée le 18 septembre, le Comité reprend son étude sur l'emploi des jeunes au Canada. Conformément au Règlement, la séance d'aujourd'hui se déroule selon une formule mixte, ce qui signifie que les députés et les témoins sont présents dans la salle ou participent virtuellement. Le greffier m'a informé que les personnes qui participent à distance ont passé le test de qualité du son. Nous sommes donc prêts à commencer.

Avant de commencer, je rappelle à nouveau aux députés de bien vouloir mettre leurs appareils en mode silencieux et de ne pas toucher la tige du micro, au risque de provoquer des bruits parasites qui sont nocifs pour nos interprètes. Je rappelle également à tous les participants de poser toutes leurs questions par l'entremise de la présidence, c'est-à-dire par mon entremise. Veuillez attendre que je vous donne la parole avant de parler.

Vous pouvez choisir de participer à la réunion d'aujourd'hui dans la langue officielle de votre choix. Nous disposons de services d'interprétation dans la salle. Afin d'éviter toute perturbation, veuillez trouver le canal de la langue dans laquelle vous participerez. Si vous participez virtuellement, vous pouvez cliquer sur l'icône représentant un globe situé en bas de votre Surface et choisir la langue officielle de votre choix. Si l'interprétation est perturbée, veuillez attirer mon attention en levant la main, et nous ferons une pause pendant que nous remédierons au problème.

Avant de présenter les témoins d'aujourd'hui — nous n'en avons que deux —, j'aimerais obtenir votre accord concernant deux points mineurs d'ordre administratif.

Le Comité souhaite-t-il approuver la rédaction par les analystes d'un communiqué de presse sollicitant des mémoires pour notre étude sur le Code canadien du travail, qui est la prochaine étape, et d'un deuxième communiqué de presse pour l'étude sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires? Nous recommandons que les mémoires soient soumis au plus tard le 30 janvier pour l'étude sur le Code canadien du travail et au plus tard le 13 février pour l'étude sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Le Comité est-il d'accord pour que l'on rédige ces communiqués?

Des députés: Oui.

Le président: D'accord, et vous êtes d'accord avec le calendrier.

Chers analystes et cher greffier, nous avons l'approbation telle que présentée.

Merci, chers membres du Comité.

Aujourd'hui, nous accueillons dans la salle M. Andrew Tarr, directeur commercial et secrétaire financier de la section locale 787 de la United Association, HVAC&R Workers of Ontario, ainsi que M. Vultur, qui participe en ligne à titre personnel. Il est professeur.

Nous allons commencer par M. Vultur, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

[Français]

Mircea Vultur (professeur titulaire, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames les vice-présidentes, mesdames et messieurs les députés, c'est un honneur pour moi de comparaître devant le Comité dans le cadre de cette étude sur l'emploi et le chômage chez les jeunes. Je vais structurer ma présentation en trois volets. Premièrement, je brosserai un état des lieux chiffré du chômage chez les jeunes au Canada. Deuxièmement, j'aborderai les causes et les conséquences de ce phénomène. Troisièmement, je formulerai quelques recommandations à l'intention du gouvernement.

À l'heure actuelle, au Canada, le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans se situe à environ 14 %, et, dans certains groupes, il dépasse 17 %, voire 20 %. Il s'agit du taux de chômage le plus élevé depuis 2010, si l'on exclut les premières années de la pandémie de la COVID-19. Le taux de chômage global pour l'ensemble de la population active est autour de 6 ou 7 %, ce qui signifie que, chez les jeunes, il est près de deux fois plus élevé que celui de la moyenne nationale.

En juin 2025, par exemple, chez les personnes qui effectuaient un retour aux études, le taux de chômage atteignait 17,4 %, soit une hausse par rapport à 2024. Un tel niveau de chômage chez les jeunes ne s'observe généralement que pendant les périodes de récession, et il contraste avec la résilience du marché du travail observée chez les autres groupes d'âge.

Plusieurs facteurs contribuent à ce phénomène.

Le premier est l'incertitude de la conjoncture économique et le ralentissement de la création d'emplois dans certains secteurs de l'économie. Même si le taux de chômage global reste modéré, la croissance est plus faible. Les entreprises sont plus prudentes et les secteurs prisés par les jeunes, comme le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, qui emploient habituellement beaucoup de jeunes, montrent une activité plus faible et, par conséquent, une réduction de l'embauche.

Le deuxième facteur est l'absence d'expérience et l'inadéquation entre l'emploi et la formation. En effet, beaucoup de jeunes n'ont pas encore accumulé l'expérience requise, et leurs compétences sont mal alignées sur les postes disponibles. La haute proportion de jeunes Canadiens diplômés surqualifiés, soit plus de 33 %, est un indicateur de cette situation.

Le troisième facteur, ce sont les effets de l'intelligence artificielle. L'adoption d'outils d'intelligence artificielle par certaines entreprises et organisations a mené à l'automatisation de certaines tâches, ce qui a réduit l'embauche pour des postes d'entrée. On a d'ailleurs enregistré une diminution du nombre d'offres de stages d'été pour les jeunes. De plus, le tri automatisé des curriculum vitae réduit les chances des jeunes sans expérience d'être recrutés.

Le quatrième facteur est une forte compétition entre les jeunes. Il y a moins de postes disponibles, mais plus de candidats. Cette concurrence a été renforcée par l'augmentation notable du nombre d'étudiants internationaux et de titulaires de permis temporaires sur le marché canadien. Ce phénomène a élargi l'offre de main-d'œuvre et a possiblement accru la concurrence pour les postes d'entrée. Cela ne signifie pas qu'ils sont la cause principale du chômage élevé chez les jeunes, mais leur présence est un facteur contributif dans un contexte déjà tendu.

Le chômage chez les jeunes est généralement de courte durée. Il n'a pas d'effet négatif sur leur parcours dans les années qui suivent, mais le retard encouru dans l'acquisition de compétences et d'expérience à la suite d'une période de chômage prolongée a des conséquences négatives pour les jeunes et pour la société dans son ensemble.

Je pense d'abord aux conséquences individuelles. Un chômage prolongé en début de carrière peut avoir chez un jeune des effets durables sur son salaire, son employabilité et la progression de sa carrière. On observe un « effet cicatrice » chez les jeunes qui commencent leur carrière en période de récession. Leurs perspectives de carrière sont limitées, ce qui peut accentuer les inégalités intergénérationnelles, d'autant plus que les jeunes d'aujourd'hui sont plus endettés que les générations précédentes et qu'ils ont plus de difficulté à rembourser leurs dettes.

Ensuite, il y a des répercussions sur la santé mentale: le sentiment de ne pas pouvoir entrer sur le marché du travail représente un stress pour les jeunes. Il touche la motivation et mène à une perte de confiance en soi.

Enfin, le chômage des jeunes est un gaspillage de ressources humaines et entraîne des coûts économiques pour le Canada. En effet, les jeunes représentent un vivier de talents, d'innovateurs et de travailleurs potentiels dans tous les domaines de l'économie. Leur chômage réduit la productivité globale et accroît les prestations sociales et les mesures d'aide gouvernementale nécessaires.

Pour finir, je formule bien sûr quelques recommandations, que j'invite le Comité à considérer.

Premièrement, il faudrait renforcer et cibler les programmes de transition des études vers l'emploi, créer et élargir des programmes qui garantissent des stages rémunérés ou des emplois d'été de qualité pour les jeunes et favoriser une meilleure accessibilité des jeunes au régime d'assurance-emploi.

Deuxièmement, il faudrait aligner davantage la formation et les compétences sur les besoins du marché, et réviser les programmes de formation pour mieux intégrer les compétences numériques et transversales ainsi que l'expérience concrète en entreprise. Il faudrait aussi encourager les partenariats entre les écoles et les entreprises afin de garantir que les jeunes acquièrent de l'expérience pertinente avant leur entrée sur le marché du travail. En ce sens, je recommande aussi de financer des programmes de recherche sur les répercussions de l'intelligence artificielle sur l'emploi des jeunes, car il en manque cruellement.

● (1535)

Troisièmement, il faudrait donner des incitatifs aux entreprises afin qu'elles embauchent des jeunes. Il faudrait offrir des subventions ou des crédits d'impôt ciblés pour l'embauche des jeunes, notamment dans les petites et moyennes entreprises, dans le cadre de contrats à durée déterminée avec possibilité de reconduction. Il faut aussi encourager l'embauche des jeunes dans les secteurs en croissance, comme les technologies, les services, la transition verte et les infrastructures numériques.

Quatrièmement, il faudrait stimuler la création d'emplois de qualité et d'emplois durables dans l'économie...

● (1540)

Le président: Merci, monsieur Vultur. Votre temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Monsieur Tarr, vous avez cinq minutes au plus, allez-y.

Andrew Tarr (gestionnaire des affaires et secrétaire financier, HVAC&R Workers of Ontario Local 787 (United Association of Journeymen and Apprentices)): Bonjour. Je suis le gestionnaire des affaires de la section locale 787 du syndicat HVAC&R Workers of Ontario de l'U.A., ainsi que l'administrateur du comité mixte de formation et d'apprentissage.

HVAC&R Workers of Ontario représente 5 300 professionnels du chauffage, de la ventilation, de la climatisation, de la réfrigération et de l'entretien des bâtiments. Notre compétence géographique couvre la province de l'Ontario et tous les secteurs du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération: usine, résidentiel, commercial, industriel et institutionnel. La plupart de nos membres détiennent un certificat de qualification en mécanique de système de réfrigération et de climatisation 313A, en mécanique des systèmes résidentiels 313D, ainsi que des permis liés au gaz. Nous comptons actuellement 340 entrepreneurs signataires avec la section locale 787 de l'U.A., et ils sont représentés par l'Ontario Refrigeration and Air Conditioning Contractors Association, ou ORAC. Grâce à un effort conjoint, le syndicat et l'association des entrepreneurs exploitent un centre de formation dédié à la préparation, à la formation et au perfectionnement de nos membres. Actuellement, nous recrutons entre 300 et 350 nouveaux apprentis chaque année.

Je suis honoré d'être ici aujourd'hui pour parler du chômage des jeunes. Mon expérience en la matière concerne généralement les jeunes qui souhaitent débiter une carrière dans le secteur du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération et qui ont suivi des études postsecondaires ou ont été initiés à leur métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario. Chaque semaine, le syndicat reçoit en moyenne 80 demandes d'adhésion, et environ 50 % des personnes qui souhaitent le rejoindre sont de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Nous ne vérifions pas l'âge des candidats, mais, à en juger par leur manque d'expérience, ils ont 25 ans ou moins. Le nombre de demandes d'adhésion au syndicat dépasse le nombre de places d'apprentissage ou d'emplois que le syndicat et les employeurs peuvent offrir.

Cette situation a évolué au fil des ans, car les différents gouvernements ont consacré beaucoup de temps et d'argent à sensibiliser la population à la valeur des métiers. Autrefois, ces derniers étaient considérés comme un choix de carrière de second ordre; aujourd'hui, ils deviennent un choix de premier ordre. Nous pouvons être fiers d'avoir changé la perception des métiers, mais certains signes laissent présager des difficultés. Nous refusons des candidats parce que nous n'avons pas d'emplois à leur proposer. Cette situation les frustre de plus en plus et les pousse à abandonner.

Il est difficile de déterminer pourquoi nos jeunes connaissent un taux de chômage élevé, et je ne peux pas répondre à cette question en cinq minutes. Toutefois, si vous creusez un peu, vous constaterez que plusieurs facteurs contribuent à l'augmentation du chômage chez les jeunes.

L'une des raisons, qui a toujours existé, est que les employeurs préfèrent embaucher des personnes ayant de l'expérience. Ils économisent ainsi de l'argent sur la formation. En outre, dans la plupart des cas, un nouvel employé expérimenté génère immédiatement des revenus. Il en découle une situation unique dans le secteur du chauffage, de la ventilation et de la climatisation. Les personnes expérimentées gagnent beaucoup d'argent, et il devient difficile pour les nouveaux venus d'intégrer le secteur.

Une autre raison est que, depuis plusieurs années, nous entendons tous les appels à recruter plus de travailleurs dans les métiers spécialisés, par crainte de ne pas avoir assez de personnel pour répondre aux besoins futurs. Comme je l'ai mentionné précédemment, l'intérêt accru pour les métiers spécialisés est dû aux campagnes menées récemment par divers gouvernements pour encourager les gens à se tourner vers les métiers plutôt que de s'inscrire dans une université ou un collège. Parallèlement à cette augmentation, nous constatons également l'apparition de numéros d'assurance sociale de la série 900, c'est-à-dire ceux attribués aux résidents temporaires. Jusqu'à il y a environ cinq ans, je n'avais jamais fait cette expérience. Il en résulte une concurrence accrue pour un nombre très limité d'emplois. En plus de la concurrence pour les emplois, les résidents temporaires sont très motivés, car la vie que leur offre le Canada est, dans la plupart des cas, meilleure que celle qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Ils sont prêts à tout faire et, dans de nombreux cas, ils préfèrent être payés en espèces.

Pour comprendre les effets de cette situation sur le secteur, il faut d'abord comprendre ce qu'est ce secteur. Il est divisé en quatre segments: industriel, institutionnel, commercial et résidentiel. En raison des responsabilités qui leur incombent, les secteurs industriel, institutionnel et commercial ont tendance à faire appel à des entrepreneurs agréés et assurés, qui emploient des travailleurs accrédités.

En revanche, le secteur résidentiel a tendance à rechercher les prix les plus bas et, dans de nombreux cas, a recours à ce que l'on appelle « l'économie souterraine ». Le secteur résidentiel du chauffage, de la ventilation et de la climatisation emploie ou pourrait employer légalement cinq fois plus de personnes que les secteurs industriel, commercial et institutionnel réunis. Dans de nombreux cas, il constitue une première expérience pour ceux qui travaillent dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel. Lorsque l'on refuse la candidature d'une personne, que celle-ci fasse une demande auprès d'un syndicat ou d'un entrepreneur non syndiqué, elle fera ce qu'elle pense être la meilleure chose à faire, c'est-à-dire créer sa propre entreprise. La première étape consiste à entrer dans l'économie souterraine, ce qui élimine les emplois de premier échelon. Il en découle un cercle vicieux.

• (1545)

Merci.

Le président: Merci, monsieur Tarr.

Nous allons commencer la série de questions avec M. Genuis, qui disposera de six minutes. La parole est à vous.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à vous deux pour votre témoignage.

Monsieur Tarr, le plan des conservateurs pour lutter contre le chômage chez les jeunes repose sur quatre piliers: relancer l'économie, réformer l'immigration, améliorer la formation et bâtir des logements là où se trouvent les emplois. Nous avons demandé au gouvernement de concrétiser ce projet dans le cadre de son prochain budget.

J'aimerais approfondir le deuxième pilier, celui de l'immigration, et les mesures correctives qui s'imposent dans ce domaine.

Vous y avez fait allusion dans votre témoignage, mais j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur les échecs que vous avez constatés en matière d'immigration et sur les mesures que nous pourrions recommander au gouvernement afin qu'il change son approche, compte tenu de la situation que vous décrivez, à savoir une concurrence accrue causée par les résidents temporaires qui privent les jeunes de possibilités d'emploi.

Andrew Tarr: Je crois que l'on devrait exercer une meilleure surveillance. Je pense que les gens abusent du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Ils publient des offres d'emploi. J'ai constaté que, dans beaucoup de ces offres, les salaires proposés étaient inférieurs au minimum vital en Ontario. Ils devraient donc être tenus d'appliquer les salaires en vigueur dans la région où ils recherchent des travailleurs.

On a investi beaucoup de fonds pour attirer des étrangers au Canada. Mon bureau se trouve à Brampton. Si vous vous promenez en voiture dans Brampton, vous verrez qu'il y a une agence de recrutement à presque chaque coin de rue. Je reçois sans cesse des appels de personnes qui veulent que je parraine leur venue dans le pays. Beaucoup de ces personnes qui m'envoient des courriels bénéficient d'un financement du gouvernement.

Si nous dépensions l'argent dans la formation de notre population et proposons plus de formations, nous n'aurions pas besoin d'autant d'étrangers.

Garnett Genuis: Dans le passé, on a parlé du fait que nous avions une pénurie de compétences et que nous devions faire venir des gens de l'extérieur. Toutefois, si nous avons des chômeurs ici, et c'est ce que vous dites, nous pourrions investir des ressources dans la formation des gens qui sont ici pour qu'ils puissent occuper ces postes.

Vous avez parlé des lacunes en matière de formation, et vous avez dit qu'il y a moins de postes disponibles pour lesquels on doit former des gens que de personnes qui cherchent à occuper ces postes. Cela signifie-t-il que nous devons investir davantage dans la formation, ou simplement que la demande sur le marché pour ce type de travail n'est pas aussi forte qu'on pourrait le croire?

Andrew Tarr: Je pense qu'il y a deux choses.

J'ai dit qu'il n'y avait pas assez d'emplois. En réalité, il existe une multitude de collègues — et je pèse mes mots — qui forment les étudiants et leur délivrent des diplômes de base leur permettant d'accéder au marché du travail. Ils partent ensuite à la recherche d'un emploi. Il n'y a pas assez d'emplois. C'est la réalité. Vous pouvez former autant de personnes que vous le souhaitez, mais s'il n'y a pas d'emplois, il n'y a pas d'emplois.

Nous devons nous inquiéter, car les travailleurs partent à la retraite, mais je pense que nous devons mieux évaluer la situation. Lorsque les gens disent qu'ils ne trouvent pas d'employés, est-ce parce qu'ils ne paient pas assez ou parce qu'il n'y a pas assez de candidats?

Garnett Genuis: Oui, merci.

Il y a des problèmes liés à l'immigration et certains décalages dans la formation, mais vous soulignez ce qui est en fait le premier pilier de notre plan, notre proposition de relancer l'économie en partant du constat qu'il n'y a pas assez d'emplois. Je pense qu'il y a des choses à faire en matière de formation. Toutefois, fondamentalement, si nous sommes confrontés à une situation dans laquelle diverses barrières fiscales et réglementaires empêchent la création, l'investissement et la croissance des entreprises, alors il y a moins d'emplois et moins d'emplois disponibles pour les jeunes.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Selon vous, que devons-nous faire au niveau des politiques gouvernementales pour stimuler la croissance économique et créer plus de possibilités d'emploi pour vos membres, vos membres potentiels et les autres Canadiens?

• (1550)

Andrew Tarr: Je pense que certaines lourdeurs administratives ralentissent les choses, comme les permis et autres formalités. Je suis actuellement confronté à ce problème avec le centre de formation de Mississauga. Nous avons de nombreux problèmes.

Je pense que nous pourrions trouver des moyens d'accélérer les choses. La situation est difficile en ce moment. Au cours de la semaine dernière, beaucoup de choses ont changé, mais je pense que le gouvernement doit libérer des ressources pour faire avancer les choses.

Garnett Genuis: Merci.

Supprimer les formalités administratives, relancer l'économie, libérer des ressources, régler les problèmes liés à l'immigration et à la formation...

Dans le temps qui vous reste, soit 40 secondes, pouvez-vous nous parler un peu du centre de formation sur lequel vous travaillez

à Mississauga, ainsi que des difficultés, mais aussi des opportunités que vous voyez dans ce centre?

Andrew Tarr: Nous disposons actuellement d'un centre de formation de 35 000 pieds carrés. Nous sommes en train d'en faire un centre de formation de 70 000 pieds carrés afin, nous l'espérons, de pouvoir former tous nos membres et de proposer des formations préalables à l'apprentissage.

Le problème auquel nous sommes confrontés est le temps nécessaire pour obtenir les permis. Cela fait maintenant plus d'un an que nous y travaillons, et il semble que les choses n'avancent pas... C'est comme regarder la peinture sécher.

Garnett Genuis: Oui, je pense que c'est une préoccupation que nous entendons souvent.

Je pense que c'est tout pour moi. Vous êtes très généreux aujourd'hui, merci.

Le président: Merci, monsieur Genuis. C'est un sujet très intéressant.

Madame Koutrakis, vous avez six minutes.

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Fait intéressant, j'ai organisé hier une table ronde avec 13 établissements et collèges membres de Polytechnics Canada, dont certains étaient des employeurs.

Avant de quitter cette réunion, je leur ai posé une question. Je leur ai demandé quelle était la principale demande qu'ils souhaitaient que je transmette au gouvernement et plus particulièrement aux ministres concernés par ce dossier. Ils m'ont répondu: « De l'espace. Nous avons besoin de ressources pour créer plus d'espaces pour les étudiants. »

Cette demande est due au fait que, selon eux, ils forment chaque année un demi-million d'étudiants et qu'ils ont des listes d'attente pour les étudiants qui souhaitent intégrer leurs programmes.

Je me tourne vers vous deux. Votre expérience est-elle la même à cet égard?

Andrew Tarr: Je vais commencer.

Si vous souhaitez soutenir un collège, je pense que vous devriez vous renseigner sur les types de collèges qui recevraient un soutien, car il y en a beaucoup. Les instituts privés de formation professionnelle seraient une meilleure description, car ils sont privés, gérés dans un but lucratif et forment autant de personnes que possible.

Les 80 personnes qui postulent chaque semaine ont suivi une formation et sont à la recherche d'un emploi. Je ne pense pas qu'il soit utile de former des gens qui ne trouveront pas d'emploi, car il n'y a pas assez de postes disponibles.

[Français]

Annie Koutrakis: Professeur Vultur, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose?

Mircea Vultur: Est-ce que vous pouvez répéter la question?

Annie Koutrakis: Hier, j'ai rencontré 13 représentants d'institutions et de collèges, dont des employeurs. Ils m'ont dit que, chaque année, environ 500 000 étudiants finissent leur programme et voudraient trouver un emploi, mais il n'y a pas d'occasions d'emploi. Il y a donc des étudiants qui veulent travailler, mais ils ont de la difficulté à trouver un emploi.

De votre côté, est-ce que vous avez entendu la même chose?

• (1555)

Mircea Vultur: Oui, c'est le phénomène de la difficulté d'insertion à la fin des études. Beaucoup de jeunes diplômés cherchent des emplois, mais n'en trouvent pas. Il y a des offres d'emploi pour des postes qui demandent des diplômes d'un degré inférieur à celui des diplômés universitaires ou collégiaux. La plupart des emplois disponibles sont des emplois dans le secteur de l'économie secondaire. Ainsi, aujourd'hui, un grand nombre de jeunes sont surqualifiés pour leurs emplois; 33 % des jeunes ont des emplois qui ne demandent pas leur niveau de formation.

Je pense qu'il y a un ajustement à faire sur ce plan. Comme l'autre témoin le précisait tout à l'heure, il est nécessaire de revaloriser les formations professionnelles, parce que c'est dans ces domaines qu'il y a le plus grand nombre d'offres d'emploi, tandis que les emplois qui demandent des diplômes collégiaux ou universitaires sont moins nombreux. Il y a donc un phénomène de surproduction de diplômés dont les champs d'études ne correspondent pas aux besoins de l'économie.

Annie Koutrakis: Merci.

[Traduction]

Monsieur Tarr, pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? Vous avez mentionné la libération de certaines ressources. De quelles ressources parlez-vous exactement?

Andrew Tarr: Je parle des ressources nécessaires pour que les gens puissent trouver du travail. Actuellement, le marché est au point mort. Des fonds pourraient être débloqués pour relancer l'activité, par exemple pour construire des logements, etc.

Annie Koutrakis: Le gouvernement du Canada a annoncé le programme « Bâtir un Canada fort ». Nous avons annoncé un grand nombre de mesures qui figureront dans le budget du 4 novembre. Je suis sûre que vous êtes au courant de ces annonces.

Je veux vous poser une question. Pensez-vous que les annonces que nous avons faites pour aider en particulier les métiers spécialisés et le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, parce que vous avez dit que les employeurs embauchent des personnes ayant de l'expérience...? Nous avons annoncé un financement supplémentaire pour le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical. Les mesures annoncées par le gouvernement ont été très bien accueillies.

Êtes-vous d'accord pour dire que le budget du gouvernement annonce les bonnes mesures?

Andrew Tarr: Je n'ai pas vu toutes les publications, mais je conviens que le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical est important. Il concerne les centres de formation des syndicats, et la plupart des personnes qui fréquentent ces centres ont un emploi ou en auront un.

C'est l'une des missions des syndicats: nous n'embauchons pas de personnes que nous ne pouvons pas garder. Notre objectif est le plein emploi. Lorsque l'activité ralentit ou que la technologie évolue, nous formons nos employés afin qu'ils restent employables.

Les fonds du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical vont directement aux contribuables ou aux travailleurs. Ce fonds est donc très utile, oui.

[Français]

Le président: Merci, madame Koutrakis.

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. J'ai beaucoup de questions à leur poser, alors je vais y aller rapidement.

Monsieur Vultur, vous avez dit que le taux de chômage chez les jeunes était de 14 %, mais qu'il pouvait aller jusqu'à 17 %, voire 20 % dans certains cas. Vous êtes un universitaire et un spécialiste rigoureux, et il est très intéressant de voir tous les travaux que vous avez faits.

Voyez-vous des distinctions entre les régions du Québec et du Canada, entre les groupes d'âge, entre les milieux urbains et ruraux, entre les secteurs d'emplois pour lesquels il manque des jeunes, et ainsi de suite? Nous pourrions déclinier ces distinctions de façon infinie. Voyez-vous une différence entre les taux de chômage dans ces catégories?

Mircea Vultur: Effectivement, les taux de chômage diffèrent selon les régions. Certaines régions sont davantage touchées par le chômage. Nous n'avons pas de statistique concernant les secteurs d'activité, parce que le chômage n'est pas décliné selon les secteurs. Nous avons les taux d'emploi, par contre. Nous voyons que certains taux d'emploi ont diminué, par exemple dans les secteurs de l'hébergement et des loisirs, mais qu'ils ont augmenté dans le secteur de la santé et des services sociaux, entre autres. Nous pouvons donc mesurer la demande selon le taux d'emploi.

En ce qui concerne les différences entre les divers groupes, les personnes qui ont été le plus touchées cette année étaient celles qui étaient de retour aux études, c'est-à-dire celles qui étaient inscrites à l'université, qui avaient occupé des emplois d'été et qui étaient ensuite retournées à l'université; leur taux d'emploi atteignait presque 20 %. Ce sont les emplois d'été qui ont été fortement touchés par ce taux de chômage parmi les étudiants canadiens, et cela s'explique par les nombreux phénomènes que j'ai mentionnés tout à l'heure.

• (1600)

Marilène Gill: Il serait donc intéressant d'avoir des données déclinées en fonction des secteurs, j'ose l'imaginer.

Ma prochaine question porte sur l'assurance-emploi, dont vous avez parlé. Nous avons touché à ce sujet au Comité. Bien entendu, on ne souhaite pas que des jeunes se retrouvent en situation de chômage ni que ce soit pour une période prolongée. De plus, ces jeunes vivent souvent des situations précaires. On a même soulevé l'idée que ça pouvait nuire à l'objectif de scolarisation de certains jeunes.

Quelles seraient vos recommandations à cet égard? Vous n'avez pas eu l'occasion de terminer vos recommandations tout à l'heure, mais vous nous les acheminerez certainement.

Mircea Vultur: Nous constatons que c'est le chômage de longue durée qui a un effet très négatif sur les jeunes. En effet, le chômage de courte durée n'a pas un effet aussi important. Quand on est au chômage pendant deux ou trois semaines, ou même deux mois, ça n'a pas un effet considérable, parce que la période de chômage est transitoire.

En juin 2025, nous avons aussi constaté que presque 22 % des chercheurs d'emploi étaient à la recherche d'un emploi depuis 25 semaines ou plus, c'est-à-dire plus de 6 mois. L'année précédente, ce taux était de 17 %. Les jeunes mettent donc de plus en plus de temps à trouver un emploi. Il s'agit d'un phénomène inquiétant pour tous les chômeurs, mais spécialement pour les jeunes, parce que, comme je l'ai déjà expliqué, ça peut avoir des conséquences très négatives sur leur début de carrière. Ça crée notamment un fort découragement. Les jeunes qui finissent leurs études, qui veulent entrer sur le marché du travail et qui ne trouvent pas d'emploi sont fortement touchés à long terme sur le plan salarial, mais aussi sur le plan de la santé mentale. En effet, ils se découragent et perdent confiance en eux-mêmes. Ensuite, ils se retrouvent dans la trappe du chômage de longue durée. Alors, il faut à tout prix éviter que ces jeunes restent au chômage plus de six mois ou d'un an. Ça fait partie de mes recommandations.

Aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus endettés. Dans la catégorie des jeunes de 18 à 34 ans, 66 % sont endettés et 35 % de ceux-ci ont de la difficulté à rembourser leurs dettes. Il faudrait donc aussi faciliter l'accès à l'assurance-emploi pour les jeunes, l'adapter aux emplois atypiques, saisonniers et temporaires, et assurer un meilleur taux de rémunération. Aujourd'hui, le coût de la vie est important, et les jeunes arrivent difficilement à faire face à la situation. D'ailleurs, selon de récentes statistiques, environ 40 % des jeunes nés au début des années 2000 ont vécu dans une situation d'insécurité alimentaire. C'est dans cette perspective que je recommande un accès plus facile à l'assurance-emploi pour les jeunes.

Marilène Gill: Comme je manque de temps, je devrai attendre mon prochain tour pour vous poser mes prochaines questions, mais je vous indique tout de suite les sujets pour vous laisser le temps d'y réfléchir.

Tout d'abord, vous avez parlé du tri automatisé des curriculum vitae, et ça m'a interpellée.

J'aimerais aussi parler de la question de l'inadéquation entre les formations et le marché de l'emploi. J'y vois possiblement un lien avec les départs à la retraite et le vide que ça peut justement laisser dans certains postes.

Merci beaucoup.

Mircea Vultur: Merci beaucoup à vous aussi.

Le président: Merci beaucoup, madame Gill.

[Traduction]

Madame Falk, vous avez six minutes.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Merci aux témoins d'être présents cet après-midi.

J'aimerais commencer par M. Tarr.

J'ai remarqué, au cours de la conversation, que le gouvernement a fait allusion à ce que contiendra le budget et aux mesures qu'il compte prendre dans le domaine de la construction.

Je tiens simplement à souligner qu'il y a une différence entre annoncer quelque chose et passer à l'action pour que les choses se concrétisent et se réalisent. Nous sommes confrontés à une crise du logement depuis un certain temps déjà, et cette crise perdure. Nous savons, et nous l'avons entendu au sein de ce comité, que nous avons besoin de gens de métier pour construire ces logements, ce qui est ironique.

Dans vos observations liminaires, vous avez fait une remarque au sujet de l'économie du secteur résidentiel, qui privilégie les coûts moins élevés et « ce qu'on appelle l'économie souterraine ».

Qu'entendez-vous par « économie souterraine »?

• (1605)

Andrew Tarr: Il s'agit des personnes qui se font payer en espèces. Elles ne paient pas d'impôts. Elles ne cotisent généralement pas au système. Elles ne paient pas de cotisations à la Commission de la sécurité et de l'assurance des travailleurs, elles ne contribuent pas au régime de santé et elles ne paient pas d'impôts sur le revenu, mais elles profitent néanmoins des avantages d'un système financé par les impôts. Si ces personnes se blessent, elles vont à l'hôpital. Elles ne font pas de demande d'indemnisation auprès de la Commission de la sécurité et de l'assurance des travailleurs, mais elles utilisent notre système hospitalier et se font soigner.

L'économie souterraine est florissante. En 2019, l'OCS a mené une étude. Cette étude est disponible sur leur site Web. Il s'agit du Secrétariat ontarien à la construction. Ne tapez pas l'acronyme anglais « OCS », car il s'agit de l'Ontario Cannabis Store.

Des députés: Ha, ha!

Andrew Tarr: Rendez-vous sur le site Web du Secrétariat ontarien à la construction et tapez simplement « économie souterraine ». En 2019, ils ont mené une étude assez approfondie à ce sujet.

Rosemarie Falk: L'économie souterraine s'est-elle développée ces dernières années?

Andrew Tarr: Je pense que oui. Elle s'est développée de plusieurs façons grâce à Facebook Marketplace et aux technologies qui permettent d'effectuer des recherches. J'ai remarqué que certains travailleurs étrangers temporaires ou nouveaux Canadiens proviennent de cultures où tout tourne autour de l'argent en espèces. Nous aimons tous l'argent en espèces, mais c'est encore plus vrai chez eux.

Je travaille dans deux bâtiments. Si j'appelle un serrurier, il me propose, à moi, une entreprise, de payer en espèces. Pourquoi une entreprise aurait-elle besoin de payer en espèces?

Rosemarie Falk: Diriez-vous que c'est parce que le coût de la vie augmente et que tout coûte plus cher?

Andrew Tarr: Je pense que oui. Honnêtement, je pense que les gens essaient simplement de nourrir leur famille.

Rosemarie Falk: C'est exact, et nous avons entendu que 2,2 millions de Canadiens ont eu recours aux banques alimentaires, alors je comprends tout à fait que les gens essaient simplement de mettre de la nourriture sur la table.

Je tiens également à souligner que, sous le premier ministre Harper, les conservateurs avaient instauré un crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Je sais que cela avait suscité de nombreux commentaires positifs, puisque cela contribue à freiner l'économie souterraine. Il fallait un reçu pour avoir droit au crédit d'impôt, de sorte qu'il fallait obtenir les services d'un travailleur détenant un certificat Sceau rouge.

Avez-vous des commentaires à ce sujet?

Andrew Tarr: Je ne sais pas si cela fonctionne toujours, parce qu'habituellement, une entreprise qui fait des affaires peut donner un reçu, mais il est très courant que les entreprises aient des gens qui se font payer comptant.

Rosemarie Falk: Je vois. Donc, l'entreprise embauche des gens qui se font payer comptant.

Andrew Tarr: Oui, et ils ne sont pas nécessairement qualifiés. Dans le cadre du récent programme de subvention pour les thermopompes, il fallait qu'une entreprise légitime installe la thermopompe pour avoir droit à la subvention.

Cela ne signifie pas pour autant que l'installation était faite par des travailleurs qualifiés. La réalité, c'est que 60 % des thermopompes installées en Ontario n'ont pas été installées correctement. J'ai même des chiffres qui montrent que, du côté résidentiel, moins de 30 % des travailleurs sont dûment qualifiés pour le travail qu'ils font.

Rosemarie Falk: Je suis désolée; pouvez-vous répéter ce chiffre?

Andrew Tarr: Dans le secteur résidentiel, moins de 30 % des travailleurs sont qualifiés pour faire le travail qu'ils font.

• (1610)

Rosemarie Falk: Si quelque chose est mal installé ou installé par quelqu'un qui n'est pas qualifié, cela se traduit-il par des coûts supplémentaires plus tard?

Andrew Tarr: Oui. De manière générale, les gens qui n'ont pas une formation adéquate ne comprennent pas les systèmes. Ils ne savent pas comment installer les choses correctement. À terme, cela réduit la durée de vie de l'équipement.

Mike Holmes a gagné sa vie en soulignant la mauvaise exécution des travaux.

Rosemarie Falk: C'est exact. Merci beaucoup.

Le président: Merci, madame Falk.

[Français]

Madame Desrochers, vous avez la parole pour cinq minutes.

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les deux témoins de s'être joints à nous cet après-midi pour notre étude très importante qui porte sur un sujet qui l'est tout autant.

[Traduction]

On ne cesse d'élargir les buts et de changer les règles du jeu.

J'aimerais commencer par M. Tarr.

Vous avez parlé de formation, de l'importance et de l'utilité du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, ou PFIMS. Nous venons d'annoncer un financement supplémentaire de 75 millions de dollars pour les trois prochaines années pour maintenir ce programme, notamment parce que nous voulons nous assurer d'avoir la main-d'œuvre nécessaire, des travailleurs qualifiés, pour contribuer au programme Maisons Canada et appuyer l'ensemble de nos investissements dans la construction de logements abordables. Aimeriez-vous faire des commentaires à ce sujet?

D'autres programmes ont été prolongés, comme les subventions aux apprentis et les prestations d'assurance-emploi. D'après ce que vous dites, il semble que les jeunes reçoivent de la formation, mais qu'ils ne trouvent pas nécessairement d'emploi par la suite, à moins d'avoir été formés par les syndicats, je suppose.

Andrew Tarr: Je pense qu'il y a deux choses distinctes qui se produisent. Les fonds du PFIMS sont destinés aux centres syndi-

caux de formation; ils ont servi à la modernisation des installations, à l'achat de matériel de formation, etc. Essentiellement, les syndicats forment leurs membres, ce qui, je dirais... Je peux uniquement parler au nom de mon syndicat; nous nous assurons que les gens sont dûment inscrits et qualifiés.

Caroline Desrochers: Comptez-vous des résidents temporaires parmi les membres de votre syndicat?

Andrew Tarr: Oui.

Caroline Desrochers: Dans quelle proportion, à votre avis?

Andrew Tarr: Nous avons 5 300 membres, et nous avons une centaine de NAS de la série 900 dans notre système en ce moment.

Je le sais, car nous avons découvert... Honnêtement, je ne sais pas ce que... Si une personne a un numéro d'assurance sociale, nous l'inscrivons dans le système. Lorsque nous avons voulu les envoyer à l'école du ministère pour suivre une formation — en Ontario, nous sommes un fournisseur de formation pour une école du ministère —, nous avons découvert que nous ne pouvions pas les inscrire parce qu'ils avaient un NAS de la série 900. Il s'agit de travailleurs temporaires, ce qui requiert des documents spéciaux.

Caroline Desrochers: Je sais qu'il me reste peu de temps et je tiens à poser des questions à M. Vultur, mais avant, je vais revenir à l'économie souterraine. J'aimerais simplement avoir une précision. Nous ne disons pas... Nous savons qu'il y a des Canadiens qui participent également à l'économie souterraine. Est-ce exact?

Andrew Tarr: Oui.

Caroline Desrochers: D'accord. Donc, on ne blâme pas seulement l'immigration.

Andrew Tarr: Non, non, je ne blâme personne. C'est un problème considérable dans le secteur résidentiel. Si les gens qui postulent — des gens qui ont suivi une formation préparatoire dans des collèges — ne se lancent pas dans le métier, ils commencent à travailler au noir, à installer des fournaises... C'est tout le monde.

Caroline Desrochers: Comment peut-on régler cela? Les problèmes semblent davantage du côté des employeurs. Donc, comment peut-on les régler?

Andrew Tarr: Eh bien, l'économie souterraine existe depuis... Vous pourriez aller sur le terrain avec des gens, aller chez les grossistes et attendre, aller chez Home Depot et voir si tous ceux qui arrivent avec un camion ont un numéro d'entreprise. C'est partout.

Caroline Desrochers: D'accord. Merci.

Il me reste une minute. Très bien.

[Français]

Monsieur Vultur, il ne me reste pas beaucoup de temps de parole, mais j'aimerais vous poser une question.

Vous avez parlé de la précarité des jeunes en matière d'emploi. Les programmes qui sont en place aident-ils à sortir les jeunes travailleurs de cette précarité?

• (1615)

Mircea Vultur: Parlez-vous des programmes gouvernementaux?

Caroline Desrochers: Oui.

Mircea Vultur: Il n'y a pas beaucoup de programmes qui s'adressent aux jeunes. Il y a des programmes de stages et le programme Emplois d'été Canada, par exemple. Il y a aussi des programmes de stages dans la fonction publique. Cependant, ces programmes sont peu nombreux.

Je pense que, sur ce plan...

Caroline Desrochers: Pensez-vous qu'il devrait y en avoir plus?

Mircea Vultur: Nous devons en avoir plus et nous inspirer de certains modèles à l'international, par exemple en accordant des subventions directes aux employeurs pour embaucher des jeunes travailleurs à temps plein tout en les formant. C'est ce qui manque au Canada. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a très peu d'emplois.

Caroline Desrochers: D'accord.

Merci beaucoup, monsieur Vultur.

Le président: Merci, madame Desrochers.

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Monsieur Vultur, je vais vous poser une autre question.

Vous avez parlé de l'inadéquation entre les besoins du marché du travail et les formations des jeunes, qui sont souvent surqualifiés. Vous avez mentionné à plusieurs reprises que 33 % d'entre eux sont surqualifiés. En fait, le terme juste serait plutôt « surscolarisés », selon ce que j'entends. C'est certain que, depuis la Révolution tranquille, la scolarisation aux niveaux collégial et universitaire a énormément augmenté. C'est le cas au Québec, et c'est la même chose dans l'ensemble du Canada.

Je me demandais s'il y avait un lien à faire avec le fait que bien des gens prennent leur retraite. Je pense à ma propre réalité: mon père et mon grand-père travaillaient dans le domaine industriel, comme journaliers, par exemple. Ces gens disparaissent du marché du travail et laissent un vide qu'il faudrait combler, comme vous l'avez dit. Vous avez parlé de sensibiliser les jeunes à l'intérêt des métiers comme ceux d'électricien ou de plombier, entre autres.

Pensez-vous qu'il y aurait quelque chose à faire aussi sur le plan de la scolarisation? Je vous donne un exemple. Je sais que ça relève du Québec, mais il faudrait peut-être imposer des contingentements pour certains métiers. Quelles solutions entrevoyez-vous pour doter les postes dans ces métiers qui sont peut-être boudés actuellement, malheureusement?

Mircea Vultur: Pour ce qui est de la question du contingentement des études universitaires, je n'irais pas dans cette direction. Il faut laisser aux jeunes leur libre arbitre, mais il faut les informer que s'ils obtiennent un certain diplôme, ils auront de la difficulté à trouver un emploi. Souvent, ils ont plusieurs diplômes qui mènent à des compétences non recherchées. Ils font des études pour faire des études; aujourd'hui, c'est à la mode d'avoir plusieurs diplômes. On les encourage à faire des études, mais il arrive parfois que celles-ci soient malheureusement en inadéquation avec le marché du travail.

Selon moi, le gouvernement devrait mettre l'accent sur la communication d'informations aux jeunes en ce qui concerne les métiers les plus recherchés sur le marché du travail. Il y a un manque d'information, et c'est la raison pour laquelle aujourd'hui, parmi les jeunes diplômés universitaires, 33 % occupent un emploi qui ne demande qu'un diplôme d'études collégiales et, qui plus est, 15 % en occupent un qui ne demande qu'un diplôme d'études secondaires. Il y a donc un gaspillage de ressources humaines à cet égard. Il faut dire que la diplomation ou la scolarisation, c'est un des éléments de la croissance d'un pays. Même si 100 % de la population est diplômée, ça ne veut pas dire que le pays aura une croissance économique forte. Il faut moduler le nombre de diplômés universitaires et le nombre de diplômés d'autres niveaux de formation. Je dirais qu'il

est impératif de valoriser fortement la formation professionnelle, et le gouvernement devrait investir dans celle-ci.

Le président: Merci, monsieur Vultur et madame Gill.

[Traduction]

La parole est maintenant à Mme Goodridge pour cinq minutes.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

[Français]

Monsieur Vultur, je suis la députée de Fort McMurray—Cold Lake, où plusieurs personnes de la communauté occupent différents métiers. Quand je travaillais dans le secteur des sables bitumineux, particulièrement, j'ai souvent vu des gens ayant différents diplômes universitaires apprendre des métiers après leurs études.

Selon vos recherches, est-ce une réalité qui existe dans tout le Canada?

• (1620)

Mircea Vultur: Oui. Il y a de plus en plus de gens qui se réorientent. Certaines personnes ayant des diplômes universitaires se réorientent vers des études plus courtes, et elles obtiennent des diplômes qui sont davantage en lien avec les besoins du marché du travail.

Il y a aussi des gens qui ont une formation dans un domaine, mais qui travaillent dans un tout autre domaine. Ça aussi, c'est un phénomène. Par exemple, quelqu'un ayant un diplôme en littérature chinoise peut travailler comme directeur du marketing dans une entreprise. C'est un phénomène que nous observons de plus en plus. Il faut dire que le diplôme ne donne pas seulement des connaissances; il permet aussi d'acquérir des compétences telles que la pensée critique et l'adaptation.

Laila Goodridge: Merci beaucoup, monsieur Vultur.

[Traduction]

Monsieur Tarr, je vous suis très reconnaissante de votre présence aujourd'hui ainsi que du travail de formation que font de nombreux syndicats. De façon générale, d'après mon expérience, les centres de formation des syndicats font souvent du bon travail, car ils n'offrent pas une formation axée sur les métiers en général, mais sur les métiers dont le marché a réellement besoin.

D'après votre expérience, qui du secteur public ou du secteur privé crée le plus d'emplois, à votre avis?

Andrew Tarr: Je pense que c'est le secteur privé. Je pense que l'économie se porte mieux grâce aux emplois créés par le secteur privé. C'est meilleur signe pour l'économie.

Laila Goodridge: Selon vous, le gouvernement ajoute-t-il des formalités administratives? Je sais que les diverses lois anti-développement et anti-énergies mises en place par le gouvernement libéral au cours des 10 dernières années ont entraîné une multitude de complications qui ont miné l'expansion de projets énergétiques. Est-ce que cela a eu une incidence sur les emplois syndiqués?

Andrew Tarr: Je pense que oui.

Laila Goodridge: Dans ce contexte, pensez-vous que cela a eu une incidence directe sur le chômage chez les jeunes?

Andrew Tarr: Je pense que oui. Au bout du compte, on ne peut pas attirer de nouveaux employés s'il n'y a pas d'emplois.

Laila Goodridge: En effet, et je pense que c'est un point absolument fondamental. Je viens de Fort McMurray; auparavant, des gens d'un bout à l'autre du Canada et du monde entier venaient dans la région pour tirer parti des occasions. On voit cela de moins en moins. Il n'y a pas autant de débouchés, tout simplement. Ce que les gens entendent du gouvernement, depuis 10 ans, c'est qu'il souhaite que les gens délaissent les emplois liés à ce secteur, disant que ce sont de mauvais emplois, en plus de décourager les investissements. Par conséquent, les entreprises ont investi ailleurs.

Que diriez-vous à un jeune qui arrive en début de carrière? Que lui recommanderiez-vous de faire?

Andrew Tarr: Je les encourage à faire carrière dans les métiers.

Je suis une personne de métier. Les métiers ont été bons pour moi. Mon fils est dans les métiers. J'encourage les gens à se tourner vers les métiers, car il y aura toujours du travail, mais c'est difficile en ce moment.

Laila Goodridge: Je pense que c'est vraiment difficile, surtout dans le contexte où notre société met tant d'accent sur l'idée que la réussite passe par l'université.

Mon père était un très fier machiniste, avec une certification Sceau rouge. Il pouvait réparer à peu près n'importe quoi. S'il ne pouvait pas réparer quelque chose, il le fabriquait, ce qui était plutôt amusant et cool.

Je suis très fière d'avoir grandi dans un ménage de ce genre. Je pense qu'il faut en faire plus pour montrer aux jeunes que c'est un excellent choix de carrière.

Je vous laisse la dernière minute pour expliquer pourquoi choisir le secteur des systèmes CVCA/R.

Andrew Tarr: Merci. Vous me mettez sur la sellette.

Je pense qu'en général, les gens de métier peuvent trouver du travail beau temps, mauvais temps.

Nous avons parlé de l'économie souterraine, et je vais être honnête: lorsque je me suis marié, j'ai acheté une maison dont la toiture était à refaire. J'ai fait un ou deux petits boulots pour payer la toiture, parce que les affaires tournaient au ralenti. Si je n'avais pas été une personne de métier, je n'aurais probablement pas pu le faire.

Les métiers permettent aux gens de faire des choses que ceux qui étudient la comptabilité ne peuvent pas faire.

Je suis un travailleur de métier, alors je suis totalement favorable aux métiers.

Laila Goodridge: Merci.

Le président: Merci, madame Goodridge.

Vous êtes dur envers les comptables, monsieur Tarr.

Des députés: Oh, oh!

• (1625)

Laila Goodridge: Il ne vous a pas traité de [inaudible].

Le président: Je l'accepte.

Vous avez soulevé des points fort valables.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Tarr. Je vous remercie de vous être déplacé pour participer à notre étude sur l'emploi des jeunes au Canada.

Avant de commencer, je dois avouer que je suis frigoriste de métier, au même titre que mon collègue est électricien. J'aimerais profiter de l'occasion pour envoyer un petit message à tous mes anciens collègues, que je vais peut-être rejoindre dans l'avenir. Je m'adresse aux femmes et aux hommes qui exercent des métiers spécialisés dans le domaine de la construction: chaque jour, vous bâtissez, vous réparez et vous faites avancer notre société par vos compétences manuelles et en faisant preuve d'intelligence, de passion et de dévouement. Je vous en remercie grandement.

Monsieur Tarr, vous avez souligné l'importance de la mobilité des travailleurs. D'ailleurs, le gouvernement fédéral finance le Programme du Sceau rouge pour l'harmonisation interprovinciale des métiers au moyen de mesures fiscales en faveur de la mobilité de la main-d'œuvre. Pensez-vous qu'une plus grande harmonisation entre les systèmes fédéral et provinciaux pourrait aider les jeunes à trouver un emploi plus rapidement? Comment cette harmonisation s'intégrerait-elle à votre idée d'avoir une stratégie canadienne pour les métiers?

[Traduction]

Andrew Tarr: Je n'ai pas entendu la dernière partie, parce que cela a coupé, mais j'ai cru comprendre que votre question porte sur l'harmonisation et la façon dont cela aiderait les jeunes à trouver un emploi.

[Français]

Natilien Joseph: Oui, ma question portait sur l'harmonisation.

[Traduction]

Andrew Tarr: Je pense que l'harmonisation est importante, car le manque d'harmonisation nuit au pays dans son ensemble.

Quand je pense à l'harmonisation, je pense aux certifications, à la formation sur la sécurité, à toutes ces choses. Je dirais, en général, que l'harmonisation ne toucherait pas les jeunes qui ne travaillent pas dans le domaine.

Andrew Tarr: L'harmonisation est importante, car cela favoriserait la mobilité de la main-d'œuvre d'une province à l'autre pour aller là où il y a du travail. Actuellement, lorsqu'un travailleur de l'Ontario veut travailler en Alberta, il faut parfois jusqu'à six jours pour reconnaître sa formation, même s'il a reçu la formation en Ontario.

Je pense que l'harmonisation, dans l'ensemble, est primordiale.

[Français]

Natilien Joseph: C'est aussi important pour le Québec.

[Traduction]

Andrew Tarr: En effet, pour le Québec et pour toutes les provinces.

[Français]

Natilien Joseph: Merci, monsieur Tarr.

Monsieur Vultur, je vous remercie d'être des nôtres et d'avoir livré votre témoignage.

Depuis le début de notre étude, les conservateurs veulent parler de tout, sauf du chômage chez les jeunes. Quand on regarde la façon dont ils ont voté par le passé, on comprend pourquoi. Par exemple, la majorité de mes collègues d'en face ont voté contre le projet de loi C-79, qui visait à octroyer des crédits entre autres au ministère de l'Emploi et du Développement social. Cela comprenait des subventions et des contributions pour des programmes essentiels comme Emplois d'été Canada et Compétences pour réussir.

Pouvez-vous nous parler davantage de ces programmes fédéraux essentiels destinés aux jeunes ainsi que de la manière dont ils aident concrètement les jeunes?

Mircea Vultur: Est-ce que vous me demandez de vous donner des détails sur les programmes?

Natilien Joseph: Oui, s'il vous plaît.

Mircea Vultur: Je ne connais pas vraiment les détails de ces programmes, mais j'en ai entendu parler. Je crois que c'est une bonne chose pour aider les jeunes. Je pense aux crédits d'impôt accordés aux entreprises pour qu'elles embauchent des jeunes, par exemple. Aujourd'hui, dans un contexte où le taux de chômage est élevé, on a besoin d'une intervention gouvernementale pour bonifier les programmes d'aide aux jeunes. Cela dit, je n'ai pas étudié ces programmes pour en évaluer l'efficacité.

Les jeunes d'aujourd'hui vivent une certaine précarité. Comme l'a dit une députée tout à l'heure, il faut valoriser les programmes liés à la construction et au secteur industriel, mais il faut savoir que les emplois précaires des générations précédentes, c'est-à-dire ceux qui demandent peu de qualifications, ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Avant, c'étaient les emplois dans les usines et dans la construction. Aujourd'hui, ce sont les emplois dans la restauration, l'aide à domicile, la logistique et le commerce.

• (1630)

Le président: Merci, monsieur Joseph.

[Traduction]

J'aimerais avoir l'avis du Comité. Nous avons terminé la première heure, comme nous procédons habituellement. Que souhaitez-vous faire? Voulez-vous continuer? Nous avons seulement les deux mêmes témoins.

Laila Goodridge: Ce serait la façon de faire habituelle, monsieur le président.

Le président: Voilà pourquoi je demande votre avis pour continuer avec les deux mêmes témoins pour la deuxième heure. Plaît-il au Comité de continuer?

Garnett Genuis: Oui.

Le président: D'accord. Dans ce cas, nous passons à M. Reynolds.

Monsieur Reynolds, vous avez cinq minutes.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Je vous remercie de votre temps.

Ma question s'adresse à M. Tarr. J'aimerais revenir à la question de l'économie souterraine. Je pense que c'est très intéressant.

Nous pouvons parler de petits boulots et de gens qui installent un luminaire pour leur voisin, par exemple, mais y a-t-il une importante économie clandestine, à votre avis? Ce que je veux savoir, es-

sentiellement, c'est s'il y a des entrepreneurs qui embauchent plusieurs employés à temps plein qu'ils payent au noir.

Andrew Tarr: Dans l'économie souterraine, il y a des gens qui se présentent comme entrepreneurs, mais qui ne le sont pas, par définition, parce qu'ils ne sont pas enregistrés. C'est très courant.

Sur Facebook, si vous allez sur Marketplace pour Brampton, vous en trouverez des centaines.

Colin Reynolds: C'est malheureux. Nous avons une expression pour eux au Manitoba. Nous les appelons les « trunk slammers ».

Andrew Tarr: Oui, nous disons cela ici aussi.

Colin Reynolds: Avez-vous la même expression en Ontario?

Andrew Tarr: Nous avons la même expression.

Colin Reynolds: Les travailleurs étrangers temporaires ou les résidents permanents de l'Ontario ont-ils la possibilité de suivre une formation d'apprenti? Je sais qu'au Manitoba, il faut être résident permanent pour avoir accès au programme Apprentissage Manitoba; les travailleurs temporaires n'y ont pas accès. En Ontario, les travailleurs temporaires peuvent-ils participer au programme d'apprentissage de manière légitime?

Andrew Tarr: Je crois savoir que les réfugiés peuvent suivre une formation d'apprenti s'ils sont des réfugiés enregistrés et qu'ils ont la documentation requise et un numéro d'assurance sociale, mais tous les autres...

J'ai eu le cas d'un Australien qui a obtenu un permis de travailleur étranger temporaire pour travailler en Ontario pour un entrepreneur précis, dans le domaine de la réfrigération, mais le gouvernement de l'Ontario exige un permis. Même s'il avait les documents du gouvernement fédéral, il ne pouvait pas travailler légalement en Ontario. Il n'avait pas le droit de suivre une formation, parce que le document précisait qu'il n'en avait pas le droit.

Je sais qu'il existe quelque chose pour les réfugiés, mais je ne suis pas très au courant. Je viens de l'apprendre il y a deux semaines, lors d'une formation sur les NAS de la série 900.

Colin Reynolds: On apprend tous les jours.

Ces entrepreneurs embauchent tous ces gens, sans voie légitime vers le programme du Sceau rouge ou une véritable carrière. Ce sont simplement des journaliers payés au noir.

Andrew Tarr: Oui.

Colin Reynolds: Pour distinguer le secteur industriel, commercial et institutionnel du secteur résidentiel, constatez-vous surtout cela dans le secteur résidentiel?

Andrew Tarr: Cela touche principalement le secteur résidentiel et les petits commerces. Dans les centres commerciaux — tous ceux de Burlington, disons —, les commerces n'embauchent pas des gens sans permis. C'est dans les petites boutiques familiales, les commerces indépendants, les résidences ou les petits restaurants que beaucoup de transactions se font au comptant.

• (1635)

Colin Reynolds: À cet égard, est-ce prédominant dans le secteur résidentiel?

Andrew Tarr: Oui.

Colin Reynolds: Selon vous, l'application de la loi fait-elle défaut en Ontario? Nous avons énormément de règlements au Manitoba. La certification Sceau rouge est exigée dans diverses industries: métiers liés à la tuyauterie, CVC, réfrigération. L'application de la loi fait-elle défaut là-bas?

Andrew Tarr: Je crois que oui.

Colin Reynolds: Je sais qu'au Manitoba, il y a un manque flagrant d'application de la loi.

De toute évidence, nous devons construire plus de logements au pays. On en parle beaucoup. Selon vous, injecter des milliards de dollars dans l'industrie de la construction résidentielle sans tenir compte de la possibilité d'avoir à accroître les mesures d'application pour régir une partie de ces activités pourrait-il aggraver ce problème?

Andrew Tarr: C'est tout à fait possible. Je ne sais pas si l'on peut vraiment injecter des sommes considérables dans le marché du logement sans tenir compte des autres facteurs qui ont une incidence sur le marché. Oui, il faut plus de logements. Personnellement, je crois qu'il faut mettre fin à la spéculation pour les maisons. Je pense qu'il y aurait quand même une crise du logement si nous éliminions cette spéculation, mais la situation ne serait pas aussi grave.

C'est mon opinion de non-spécialiste.

Colin Reynolds: Mon temps est-il écoulé, monsieur le président?

Le président: Vous avez une demi-heure de plus.

Des voix: Oh, oh!

Un député: Vous voulez dire 30 secondes de plus.

Laila Goodridge: Si vous lui donniez 30 minutes de plus, il les prendrait.

Des voix: Ha! Ha!

Le président: Non, non. Je trouve simplement ces questions intéressantes et fascinantes.

Madame Fancy, vous disposez de cinq minutes.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Merci beaucoup.

Je suis heureuse de vous entendre parler de ce sujet, étant du secteur des métiers. J'aimerais que nous abordions la question des marchés de l'emploi régionaux et de l'avenir.

J'aimerais poser deux questions à M. Vultur, pour commencer, puis j'aurais une question pour nos deux témoins.

Monsieur Vultur, nous vous remercions d'être avec nous aujourd'hui. Je pense à ce que vous avez dit au sujet de l'intelligence artificielle et de l'automatisation, et sur notre fierté quant aux développements en matière d'intelligence artificielle au pays, puisque nous sommes parmi les meilleurs au monde à cet égard. Je pense à l'avenir des jeunes dans ces secteurs d'emploi.

Selon vous, de quelle façon l'automatisation, l'intelligence artificielle et les transitions écologiques façonnent-elles les emplois qui seront offerts aux jeunes dans les 10 ou 20 prochaines années?

[Français]

Mircea Vultur: Un des grands problèmes qui se posent actuellement, c'est de savoir dans quelle mesure l'intelligence artificielle

contribue au chômage des jeunes. Il n'y a pas vraiment d'étude à ce sujet. J'ai déjà recommandé au Comité d'en mener une, puisqu'il serait intéressant de voir quelles sont les conséquences de l'introduction de l'intelligence artificielle pour les jeunes.

Actuellement, on constate que l'automatisation de tâches basiques contribue à réduire le nombre d'emplois d'entrée pour les jeunes sur le marché du travail. Je pense entre autres aux stages pour les jeunes peu qualifiés de même que pour les étudiants d'université qualifiés. Par exemple, les stagiaires en droit sont de moins en moins nombreux, parce que l'intelligence artificielle permet de faire des recherches dans une immense base de données de jurisprudence et de textes réglementaires, en plus de synthétiser et d'analyser l'information. Ces emplois d'entrée pour les jeunes sont en train de disparaître. Il y a une baisse du recrutement de stagiaires, mais il y a une reconfiguration de leur rôle; les jeunes peuvent piloter les outils, vérifier et contrôler ce que fait l'intelligence artificielle, le temps qu'ils acquièrent plus de compétences et de responsabilités.

On observe également que les jeunes ont l'avantage de maîtriser des outils auxquels leurs futurs employeurs ne sont pas encore accoutumés. Ils peuvent, par conséquent, être recrutés pour faire une surveillance inversée, c'est-à-dire pour apprendre eux-mêmes à leurs employeurs comment utiliser l'intelligence artificielle. C'est un effet qu'on observe sur le marché du travail. En général, de nouveaux métiers vont apparaître en raison de l'intelligence artificielle, mais probablement que l'effet premier sera des pertes d'emploi dont souffrira la main-d'œuvre des jeunes.

• (1640)

[Traduction]

Jessica Fancy: C'est excellent, merci, monsieur Vultur.

J'ai une autre question.

Au début de votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'il fallait une coalition fédérale-provinciale plus forte. C'est ce que vous avez demandé. Vous avez aussi parlé de mieux suivre les données et d'investir de façon ciblée pour aborder les défis structurels auxquels font face les jeunes, par l'entremise de diverses économies et de nos diverses plateformes numériques, et de l'intelligence artificielle. Vous avez souligné que les mesures fédérales et des politiques axées sur les données probantes étaient essentielles pour améliorer la qualité des emplois et la mobilité à long terme des jeunes canadiens.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

[Français]

Mircea Vultur: À mon avis, le gouvernement fédéral pourrait faire deux choses importantes à l'intention des jeunes.

Tout d'abord, il pourrait offrir des subventions ou des crédits d'impôt ciblés pour l'embauche des jeunes. Par exemple, il pourrait offrir un crédit d'impôt pour un premier emploi. C'est le cas au Québec, mais ça pourrait s'étendre au niveau fédéral. Il pourrait aussi créer des programmes de premier emploi pour les jeunes diplômés. Une exonération partielle des charges sociales pourrait aussi être accordée lors de l'embauche de travailleurs de moins de 25 ans.

De plus, les jeunes ont une bonne situation lorsque l'économie va bien, alors le gouvernement pourrait stimuler l'industrie innovante en vue de générer des emplois qualifiés pour les jeunes diplômés. Il pourrait soutenir, par exemple, les incubateurs et les entreprises technologiques en démarrage. J'ai parlé du nouveau secteur de l'intelligence artificielle, qui est en essor. Le gouvernement pourrait mettre en place du mentorat intergénérationnel, par exemple d'anciens cadres qui accompagnent de jeunes entrepreneurs. Il pourrait également offrir des subventions d'amorçage pour les jeunes fondateurs d'entreprises dans le secteur de l'intelligence artificielle.

Il s'agit de quelques idées à propos de ce qui pourrait être fait.

Le président: Merci, monsieur Vultur.

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Monsieur Vultur, j'ai l'occasion de vous poser rapidement deux autres questions.

Tout d'abord, je voulais en savoir davantage sur le tri automatisé des curriculum vitae, qui désavantagent les jeunes travailleurs.

J'aurais aussi aimé connaître votre opinion sur la question du financement de la recherche, notamment en ce qui concerne le sujet qui nous occupe aujourd'hui, et voir de quelle façon ça va apporter des pistes de solution.

Mircea Vultur: La première question concerne le tri automatisé des curriculum vitae. Il s'agit d'une pratique qui se développe de plus en plus dans les entreprises. Le tri automatisé des curriculum vitae par des systèmes d'intelligence artificielle se fait à partir de critères précis, dont l'expérience d'emploi. Ça réduit effectivement les chances des jeunes sans expérience d'être recrutés. Je veux souligner cet effet indirect de l'utilisation de l'intelligence artificielle sur le recrutement des jeunes.

Je vous prie de répéter la deuxième question.

Marilène Gill: Vous avez parlé du financement de la recherche. Je me demandais quels sujets de recherche en particulier seraient concernés et quelles pistes de solution ces recherches universitaires pourraient apporter, selon vous.

Mircea Vultur: L'investissement dans la recherche universitaire est toujours payant pour une société.

Est-ce que j'ai bien compris votre question?

● (1645)

Marilène Gill: C'est peut-être moi qui n'ai pas bien compris vos recommandations. Je croyais que vous parliez de l'investissement dans la recherche dans ce domaine précis. Je me demandais s'il y avait des sujets d'étude, des projets ou des groupes de recherche en particulier qui seraient d'intérêt dans ce sens.

Mircea Vultur: D'accord. Je comprends.

Je recommande que le gouvernement finance des programmes de recherche sur l'effet de l'intelligence artificielle sur les jeunes. Il y a beaucoup de discussions sur cette question et on peut formuler beaucoup d'hypothèses, mais il existe peu de données sur ce sujet au Canada. Je pense que ce serait une bonne idée de réaliser une étude pancanadienne sur la question de l'intelligence artificielle et de l'emploi des jeunes.

Marilène Gill: Merci.

Le président: Merci.

[Traduction]

Monsieur Genuis, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Les deux témoins ont parlé d'un enjeu critique au sujet de la formation et des emplois: la formation doit être perçue comme un moyen pour arriver à une fin. Elle est utile parce qu'elle prépare les gens au travail et les mène vers l'emploi. L'un des problèmes avec ce type d'infrastructure, c'est qu'il y a une pensée erronée voulant que la formation soit une fin en soi plutôt qu'un moyen d'avoir une bonne carrière... un moyen d'avoir un emploi.

Vous avez tous deux parlé d'une certaine disparité.

Monsieur Tarr, vous avez fait valoir que, pour les syndicats de façon particulière, vous formiez des gens que vous pouviez embaucher. Vous faites un lien clair entre la formation et l'emploi. Ce lien n'est pas fait dans d'autres types de programmes. Certaines personnes qui viennent à vous ont suivi toutes sortes de formations et sont déçues parce qu'elles n'ont pas mené à un emploi.

Monsieur Vultur, vous avez parlé du phénomène des personnes ayant des compétences postsecondaires qu'elles n'arrivent pas à utiliser sur le marché du travail en raison de cette disparité entre la formation et l'emploi... Les gens perçoivent la formation comme une fin en soi plutôt que comme un moyen d'obtenir un emploi.

C'est pourquoi l'un des piliers clés du plan d'emploi pour les jeunes des conservateurs est d'adapter la formation afin qu'elle corresponde aux besoins du marché du travail. Nous proposons notamment d'offrir une plus grande aide financière aux étudiants qui souhaitent acquérir des compétences recherchées. Nous avons aussi proposé — et ce, bien avant que le gouvernement ne commence à en parler — une augmentation importante du financement du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical. Nous croyons que c'est important, et c'est ce que nous proposons depuis longtemps.

J'aimerais vous entendre tous les deux à ce sujet. Monsieur Vultur, vous pouvez peut-être répondre en premier.

Comment pouvons-nous adapter la formation afin qu'elle s'harmonise mieux au marché du travail et que les gens soient formés pour des emplois qui existent, et non dans le simple but d'être formés?

[Français]

Mircea Vultur: C'est une question d'actualité, étant donné les chiffres alarmants sur la surqualification des diplômés universitaires.

Il faut dire que les recherches montrent qu'à peu près un tiers des jeunes vont à l'université en ne sachant pas ce qu'ils vont faire après leurs études. Autrement dit, ils vont à l'université sans avoir un projet professionnel précis. Par conséquent, je pense que le gouvernement pourrait orienter les choix de projet professionnel des jeunes en accordant de l'aide financière, comme des bourses, à ceux qui choisissent d'étudier dans les domaines les plus demandés sur le marché du travail. Il faut toutefois que cette aide financière soit substantielle. En effet, au Québec, il y a eu un tel programme, mais l'aide financière était très faible, ce qui fait qu'on n'a pas réussi à attirer beaucoup de jeunes. Je pense qu'il s'agit d'une proposition qui pourrait fonctionner.

[Traduction]

Garnett Genuis: J'aimerais vous poser une autre question, rapidement. Votre conseil pour les jeunes personnes qui nous regardent serait de ne pas faire d'études sans avoir d'objectif, mais bien de songer à la carrière qu'elles souhaitent avoir et de choisir une formation qui correspond à cet objectif.

Vous faites signe que oui. Merci.

Si vous n'avez rien d'autre à ajouter, je vais passer à M. Tarr, parce que je n'ai plus beaucoup de temps.

Voulez-vous ajouter quelque chose au sujet de ce mauvais alignement de la formation et des façons dont nous pouvons y remédier?

Andrew Tarr: Dans notre industrie, il y a beaucoup de collèges d'enseignement professionnel privés qui reçoivent des fonds du gouvernement. Je crois que la grande lacune, c'est que l'on ne fait pas le suivi des personnes qui reçoivent la formation. Il faudrait faire un suivi de toutes les personnes qui reçoivent de l'argent du gouvernement afin de voir dans quelle mesure elles réussissent.

Si un collège forme bien les étudiants et leur permet d'obtenir un emploi, il faut qu'il puisse continuer de le faire, mais il y a beaucoup de collèges d'enseignement professionnel privés qui prennent l'argent, mais qui n'offrent pas une formation permettant aux étudiants de trouver un emploi.

Si l'on donne de l'argent, il faut faire un suivi. Si un collègue ne réalise pas son mandat, il faut le retirer du programme et cesser de le financer.

• (1650)

Garnett Genuis: Très rapidement, monsieur Tarr, au sujet de l'importance pour les jeunes d'avoir un plan de carrière avant d'entreprendre leurs études, comment pouvons-nous offrir plus de programmes de formation professionnelle dans les écoles secondaires et inciter les jeunes à songer aux possibilités de carrière que vous offrez?

Andrew Tarr: Je crois qu'il faut rendre la tâche plus facile aux personnes de métier qui souhaitent enseigner dans les écoles secondaires. À l'heure actuelle, ces personnes...

Je suis une personne de métier. Si je voulais enseigner dans une école secondaire, il faudrait que j'obtienne un certificat d'enseignement. Je crois toutefois qu'il y a certaines exceptions à cette règle.

Garnett Genuis: C'est intéressant, parce que vous pourriez être professeur dans un établissement postsecondaire, mais vous ne pourriez pas enseigner au secondaire.

Andrew Tarr: C'est ce que je comprends. Je ne suis pas très familier avec la question. Je sais toutefois qu'il est difficile d'avoir des professeurs au secondaire.

Garnett Genuis: Oui, c'est un problème. Je suis d'accord avec vous.

Le président: Merci, monsieur Genuis.

[Français]

Madame Koutrakis, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Annie Koutrakis: Merci, monsieur le président.

Monsieur Tarr, dans vos commentaires tout à l'heure, vous avez dit qu'à l'heure actuelle, bon nombre des collègues qui recevaient des fonds du gouvernement ne faisaient pas un bon travail.

Est-ce que c'est un fait, ou est-ce que c'est ce que vous présumez?

Andrew Tarr: C'est peut-être une supposition, mais certains collègues sont associés aux services d'immigration, alors il y a un lien entre les deux. Ils font souvent mention du financement du gouvernement au bas de leurs courriels.

Une bonne partie du financement pour la formation est destinée à divers collèges et je crois que nous devons mieux suivre ce financement — qu'il vienne du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux —, pour voir quels collèges forment les gens avec succès.

Annie Koutrakis: En tout respect, permettez-moi de remettre cette affirmation en question.

Plus tôt dans votre témoignage, vous avez dit qu'il y avait beaucoup de paperasserie et de processus en place. S'il y a toutes ces protections en place, comment pouvons-nous alors présumer que les collèges qui doivent former les futurs gens de métiers spécialisés et à qui le gouvernement octroie des fonds ne font pas leur travail?

Soit le gouvernement a en place des garde-fous qui permettent de détecter les collègues qui ne réalisent pas leur mandat et qui ne livrent pas les résultats demandés, soit il n'en a pas. Je n'arrive pas à concevoir comment les deux situations sont possibles.

Andrew Tarr: Je vois simplement certains collègues obtenir du financement et ensuite... Pour être franc, je n'ai pas examiné la formation qui était offerte par les collèges avant la réunion d'aujourd'hui.

Ce sont peut-être des hypothèses, et il est peut-être question de financement provincial, mais dans tous les cas, je crois que lorsque le gouvernement donne de l'argent pour la formation, il devrait faire un meilleur suivi.

Il pourrait peut-être permettre aux étudiants qui n'obtiennent pas d'emploi à la fin de leur formation de faire une plainte.

Annie Koutrakis: Je suis certaine qu'il existe des mécanismes à cette fin.

[Français]

Monsieur Vultur, y a-t-il des pays qui font un travail exceptionnel à cet égard et desquels le Canada pourrait emprunter quelques idées? Y a-t-il des faits que vous pouvez relater et qui pourraient nous aider?

Mircea Vultur: Oui, d'autres pays utilisent des modèles, par exemple divers programmes.

J'ai mentionné la Nouvelle-Zélande, où on accorde des subventions directes aux employeurs pour qu'ils embauchent des jeunes travailleurs à temps plein tout en les formant. Ce modèle n'existe pas ici.

À l'échelle du Canada, le modèle québécois des carrefours jeunesse-emploi est très bon et pourrait être élargi à l'échelle du pays.

En Grande-Bretagne, on mise sur les compétences transversales, donc des cours techniques professionnels qui permettent d'acquérir diverses compétences pour entrer sur le marché du travail.

Il y aurait aussi le modèle de la formation duale, utilisé en Allemagne, où on utilise beaucoup les stages en entreprise. Dans le cadre des formations, la moitié du temps est passé en classe et l'autre moitié est passée en entreprise. Je pense qu'on pourrait importer ce modèle de formation au Canada afin de mieux arrimer les besoins du marché du travail et le système de formation. Il faut dire qu'il y a un décalage entre ces deux types de formation, parce que chaque système a son objectif. L'université, par exemple, a pour but de produire des diplômés, et le marché du travail a pour but d'avoir des travailleurs qualifiés qui ont des compétences immédiatement applicables sur le marché du travail.

Ce sont donc ces modèles qu'on peut aller chercher. Évidemment, il y en a d'autres qu'on pourrait utiliser.

• (1655)

Annie Koutrakis: Si vous aviez une seule recommandation à faire au gouvernement, quelle serait la plus importante pour améliorer la situation?

Mircea Vultur: Je dirais qu'il faut avoir un meilleur arrimage des compétences acquises dans les formations et du marché du travail.

Annie Koutrakis: D'accord. Je vous remercie.

[Traduction]

Monsieur Tarr, si vous deviez faire une recommandation au gouvernement afin qu'il veuille à ce que nous ayons les gens de métiers spécialisés dont nous avons besoin dans notre économie — les métiers de la construction et les métiers du Sceau rouge —, quelle serait-elle?

Andrew Tarr: Ce serait d'aider les apprentis qui sont dans le système. À l'heure actuelle, le système d'assurance-emploi est très difficile et peut créer des problèmes. Par exemple, si un apprenti... Dans les métiers de la construction, il est très commun de voir des travailleurs quitter un emploi pour un autre. Si l'employeur indique que l'employé a démissionné sur son relevé d'emploi, celui-ci ne pourra pas obtenir d'argent pour fréquenter l'école de métiers. Un apprenti peut faire une demande d'assurance-emploi pour étudier dans une école de métiers; son salaire sera subventionné pendant sa formation de huit semaines. S'il n'a pas travaillé suffisamment pour accumuler les 52 semaines requises, alors il ne pourra pas obtenir de prestations. Il faudrait peut-être songer à créer une catégorie spéciale pour les apprentis, parce qu'ils sont parfois sans emploi ou ne sont pas pleinement employés. Lorsque j'étais apprenti et que je n'avais pas d'emploi, j'allais à l'école de métiers. Si le travail était au ralenti, on voulait aller à l'école des métiers. Il faut modifier le système d'assurance-emploi pour aider les apprentis, parce qu'en règle générale, ils sont les premiers à perdre leur emploi lorsqu'il y a un ralentissement.

Le président: Merci, monsieur Tarr. Je ne voulais pas vous interrompre, parce que les points que vous faites valoir au sujet du système sont valides.

Madame Falk, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

Rosemarie Falk: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Tarr, je vous ai entendu dire à quelques reprises depuis le début de la réunion qu'il n'y avait pas suffisamment d'emplois. Pourquoi est-ce le cas?

Andrew Tarr: Il n'y a pas suffisamment d'emplois comparative-ment... au nombre de personnes qui présentent leur candidature. Beaucoup de gens de métiers se cherchent un emploi... Des tonnes.

J'imagine que les 80 candidatures que je reçois par semaine ne représentent qu'une fraction de ce qui se passe dans la province de l'Ontario. Nous n'avons pas assez de travail; c'est ce que me disent les gens qui présentent leur candidature lorsque je leur parle. Ils se plaignent de ne pas trouver de travail. Eh bien, il n'y en a pas.

Dans les faits, le travail est limité et certaines personnes tirent profit de la pénurie de main-d'œuvre. Ce n'est pas un secret: à la télévision, on parle de la pénurie de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés, alors les gens se dirigent vers ces domaines parce qu'ils croient qu'il y a beaucoup d'emplois. Ils réalisent ensuite qu'il n'y a pas assez de travail. À l'heure actuelle, le taux de chômage de certains métiers syndiqués est de 30 %; il n'y a pas de travail. Le marché de l'habitation de Toronto est au ralenti, et le taux de chômage y est important. Le travail va et vient, alors...

Rosemarie Falk: Tout comme Mme Goodridge, je viens d'une région où les secteurs de l'énergie et de l'agriculture sont d'importants producteurs et moteurs économiques. Beaucoup de gens viennent de l'est — des provinces de l'Atlantique — pour travailler dans ma circonscription. Bon nombre d'entre eux sont des gens de métiers qui viennent chez nous pour trouver un emploi bien rémunéré et faire vivre leur famille.

Je sais qu'au cours des 10 dernières années d'un gouvernement libéral... Nous l'avons entendu de divers témoins dans le cadre de cette étude, qui nous ont dit que le gouvernement parlait de certaines industries d'une certaine façon, qui semblait décourager les Canadiens et les jeunes d'y travailler. Dans ma région, c'est l'énergie. On en a aussi entendu parler avec la foresterie.

Mme Goodridge a parlé de la transition. En gros, le gouvernement parle en mal du travail que vous faites, alors il veut former les gens pour de meilleurs emplois, ce qui décourage les jeunes de travailler dans ces domaines.

Vous dites qu'il y a un manque d'emplois et de travail. Est-ce que cela contribue au manque de productivité dans certains secteurs?

• (1700)

Andrew Tarr: Non, pas nécessairement. Je crois que dans le cadre de la recherche, lorsque les employeurs disent qu'ils n'arrivent pas à trouver des travailleurs, c'est peut-être parce qu'on ne pose pas les bonnes questions.

Je crains qu'à long terme, nous ayons de la difficulté à répondre à la demande en ce qui a trait aux métiers spécialisés, en raison des départs à la retraite. Il se passe beaucoup de choses dans l'industrie. Lorsque j'ai besoin de 150 personnes pour faire un travail, des milliers présentent leur candidature. L'Ontario est une grande province, et on ne peut offrir qu'à un certain nombre de personnes... Il est très difficile d'expliquer la situation.

Je ne crois pas que les données soient toujours exactes lorsqu'on dit qu'il n'y a pas suffisamment de personnes pour faire le travail. Parfois, les emplois ne sont pas suffisamment payants pour que les gens s'y intéressent.

Rosemarie Falk: Merci.

Monsieur le président, pour le temps qu'il me reste, je crois que les membres du Comité accepteront que je présente la motion suivante:

Que, nonobstant les pratiques habituelles du Comité concernant l'accès aux documents et la distribution des documents,

a. jusqu'à trois membres associés du Comité par parti soient autorisés à recevoir les avis de convocation et les avis de motion et à accéder au cartable numérique;

b. que les noms des membres associés désignés soient communiqués par les bureaux des whips de chaque parti reconnu au greffier du Comité;

c. que les dispositions de cette motion cessent d'être en vigueur à compter du 26 janvier 2026, à moins qu'il en soit ordonné autrement.

J'espère que nous n'aurons pas besoin de passer au vote. Je crois que nous pouvons tout simplement adopter la motion.

Le président: Cette motion a été adoptée par d'autres comités. Est-ce qu'il y a consensus et unanimité pour que le Comité adopte la motion présentée par Mme Falk?

(La motion est adoptée.)

Le président: Nous passons au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph: Je ne vais pas utiliser tout mon temps de parole, monsieur le président.

J'aimerais simplement poser une question à M. Tarr; celle-ci comporte deux volets.

Premièrement, selon votre expérience, qu'est-ce qui motive les jeunes à choisir une carrière dans votre secteur et qu'est-ce qui les décourage de le faire?

Deuxièmement, y a-t-il des travailleurs étrangers temporaires qui travaillent dans votre secteur?

[Traduction]

Andrew Tarr: Il y a beaucoup de jeunes qui font leur entrée dans l'industrie. Je ne crois pas que les gens soient découragés au départ, mais ils le deviennent lorsqu'ils se présentent à nous et que nous ne pouvons pas leur offrir un emploi.

Ce qui me préoccupe, surtout, c'est que nous consacrons beaucoup de temps à tenter d'attirer les gens, alors que nous n'avons pas d'emplois pour tout le monde. Il y a des gens qui viennent à nous, mais nous ne pouvons pas les garder ou leur offrir un emploi.

Pour ce qui est des travailleurs étrangers temporaires, à l'heure actuelle, ils sont un peu plus de 100 dans notre système. J'en apprend beaucoup sur eux, parce que la situation entraîne certains problèmes en matière de formation pour nous. Il y a passablement de travailleurs étrangers temporaires dans l'industrie du chauffage, de la ventilation et de la climatisation... Syndiqués et non syndiqués. Je n'ai pas de chiffre exact, toutefois.

• (1705)

[Français]

Natilien Joseph: Vous venez juste de dire qu'il y en avait 100 dans le système.

[Traduction]

Andrew Tarr: Je suis désolé. Pouvez-vous répéter?

Le président: M. Joseph a dit que vous... Les avez-vous?

Andrew Tarr: Oh, je suis désolé. Les 100 travailleurs font partie de mon syndicat. Je peux faire une recherche dans notre système de gestion des membres. J'ai un peu plus d'une centaine de numéros d'assurance sociale de la série 900. Ce sont les numéros que l'on attribue aux travailleurs étrangers temporaires.

[Français]

Natilien Joseph: Pensez-vous que, sans les travailleurs étrangers, le domaine de la construction pourrait continuer à fonctionner normalement?

[Traduction]

Andrew Tarr: Mon secteur d'activité de l'industrie de la construction le pourrait, oui.

[Français]

Natilien Joseph: Il n'y a donc pas de pénurie de main-d'œuvre dans votre secteur d'activité actuellement.

[Traduction]

Andrew Tarr: Non. Il y a une pénurie de travailleurs d'expérience, mais il y a beaucoup de gens qui veulent entrer dans les métiers.

[Français]

Natilien Joseph: Pourquoi n'embauchez-vous pas ces personnes?

[Traduction]

Andrew Tarr: Il n'y a pas de travail.

[Français]

Natilien Joseph: D'accord, je comprends.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute et demie, madame Desrochers ou monsieur Joseph.

Jessica Fancy: Je pense que je peux intervenir, parce que j'avais trois questions la dernière fois, mais je n'ai pas pu poser la dernière.

Je vais commencer par M. Tarr.

Je suis une ancienne enseignante, une directrice d'école. Nous nous sommes beaucoup concentrés, dans ma province, la Nouvelle-Écosse, sur les métiers spécialisés. Mes collègues d'en face disaient qu'ils viennent de l'Ouest et que beaucoup d'habitants de l'Est — je viens de la Nouvelle-Écosse — vont travailler là-bas. Ma question est la suivante: comment pouvons-nous veiller à ce que ces travailleurs restent chez eux?

Bon nombre de jeunes Canadiens ne vivent pas dans des centres urbains. J'aimerais donc que l'on se concentre sur les régions rurales. Que pouvons-nous faire pour permettre aux jeunes de rester chez eux? Pourriez-vous nous parler du marché du travail, de la formation et des infrastructures? Comment pouvons-nous faire en sorte qu'il y ait des programmes relatifs aux métiers spécialisés pour les jeunes dans ces régions rurales?

Merci.

Andrew Tarr: Je pense que les gens ont tendance à aller là où il y a du travail, alors s'il n'y a pas de travail... Je sais qu'il y a eu des problèmes dans l'Est du pays au fil des ans. J'ai dû quitter ma région. Je n'ai déménagé qu'à quatre heures de là, mais j'ai quand même dû déménager. On va là où il y a du travail, je suppose.

Jessica Fancy: Si j'en ai le temps, j'aimerais aussi que M. Vultur réponde à cette question. Comment pouvons-nous aider les jeunes à rester dans les collectivités rurales et éloignées où ils ont grandi?

[Français]

Mircea Vultur: Au Québec, on a fait des études sur la migration ou l'exode des jeunes, c'est-à-dire la désertification des régions. On a constaté que, contrairement à ce que disait M. Tarr, les jeunes ne quittent pas leur région seulement pour trouver un emploi; ils partent aussi pour faire des études ou pour vivre leur vie ailleurs de façon autonome. Il y en a beaucoup qui retournent dans leur région. Ce qui compte, finalement, c'est d'obtenir un emploi stable et de fonder une famille. On doit donc faire des investissements dans les régions afin de stimuler la création d'emplois de qualité et de permettre aux jeunes familles d'avoir une meilleure qualité de vie. C'est la clé pour les maintenir en région.

[Traduction]

Jessica Fancy: Merci beaucoup, monsieur Vultur.

• (1710)

[Français]

Le président: Merci.

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Monsieur Vultur, j'ai une dernière question à vous poser.

Vous êtes professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université Laval. Vous avez rédigé deux ouvrages sur la surqualification, entre autres, mais également un ouvrage qui est le résultat, en quelque sorte, d'une étude comparative sur le rapport des jeunes au monde du travail en France et au Québec.

On parle beaucoup de facteurs extrinsèques, comme le contexte économique et l'accès à l'éducation supérieure, mais avez-vous aussi noté des facteurs intrinsèques, c'est-à-dire des facteurs qui viennent des jeunes eux-mêmes?

Sensibiliser les jeunes à certains métiers pourrait être une solution, mais qu'est-ce qui fait que des postes ne sont pas pourvus? Je ne veux pas dire que c'est la responsabilité des jeunes, mais j'aimerais savoir pourquoi ils n'osent pas occuper des métiers qui pourraient être intéressants pour eux et pour l'ensemble de la société.

Mircea Vultur: Pour expliquer la situation de l'emploi des jeunes, il est essentiel de parler de leurs nouvelles valeurs. En effet, aujourd'hui, on n'a pas affaire à la même catégorie de travailleurs que dans les années 1960. Dans ces années-là, 70 % des jeunes travaillaient pour servir la société. Pour les anciennes générations, le travail était un devoir moral très fort. Chez les jeunes contemporains, cette proportion est passée à 4 %. Cette idée du travail comme devoir a disparu. Ce qui compte pour eux, c'est la réalisation personnelle. Les jeunes d'aujourd'hui ne cherchent pas forcément un emploi bien payé et stable; ils veulent avoir de bonnes conditions de travail, un emploi confortable, de bonnes relations avec leurs collègues et un certain degré d'autonomie. C'est cette dimension un peu intrinsèque du travail qui compte beaucoup. J'insiste beaucoup sur la notion d'emploi de qualité, parce que les jeunes d'aujourd'hui ne vont pas travailler à la chaîne juste pour avoir de l'argent, comme le faisaient les anciennes générations. Ils ne veulent pas travailler pour vivre; ils veulent vivre pour travailler.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous entamons nos deux dernières séries de questions.

Madame Goodridge, vous avez cinq minutes.

Laila Goodridge: Merci, monsieur le président.

Monsieur Tarr, je ressens le besoin de préciser certaines choses.

J'ai fait une recherche rapide sur Google. Il s'avère qu'en septembre 2025, l'organisme Emploi et Développement social Canada du gouvernement fédéral a soumis cinq établissements postsecondaires à un examen et a envisagé de suspendre leur admissibilité à l'aide financière aux étudiants accordée par le gouvernement fédéral, invoquant un risque financier pour les étudiants et le gouvernement.

Vous n'avez pas tort de dire qu'il y a des écoles de métier qui reçoivent des fonds fédéraux et qui ne donnent peut-être pas de résultats. Si ce n'était pas le cas, je ne crois pas qu'EDSC aurait suspendu le financement dont bénéficient ces cinq établissements. Je tiens simplement à ce que cela figure au compte rendu. Vous avez dit quelque chose que beaucoup de gens pensent, selon moi. J'en entends parler dans ma région. Il semble y avoir un décalage. Les gens se demandent pourquoi un établissement reçoit une partie du financement du gouvernement alors qu'il n'y a pas nécessairement de résultats.

En général, c'est ce que je reproche au gouvernement libéral en ce moment. Il se concentre beaucoup sur l'argent qu'il dépense — des sommes considérables —, mais ne se concentre pas beaucoup sur les résultats qu'il en obtient. Vous avez parlé de la pénurie de gens de métier qualifiés. Je pense qu'il y a un problème avec le processus. Le gouvernement ne semble pas comprendre que, si on n'aide pas l'apprenti de première année, il sera très difficile d'avoir un apprenti de deuxième année. Si on n'a pas d'apprenti de deuxième année, on ne peut pas avoir un apprenti de troisième année. Si on n'a pas d'apprenti de troisième année, on ne peut pas avoir d'apprenti de quatrième année. Et si on n'a pas d'apprenti de quatrième année, on ne peut pas obtenir la certification Sceau rouge. Il me semble que ce n'est pas sorcier. C'est un calcul très simple.

Est-ce quelque chose que vous constatez au sein de votre syndicat?

Andrew Tarr: Oui. C'est pourquoi j'ai dit qu'il fallait revoir le régime d'assurance-emploi, afin qu'il tienne compte de la réalité des apprentis. Il y a des gens qui décident de ne pas aller à l'école de métiers, car s'ils le faisaient, ils se retrouveraient sans salaire pendant deux mois et ils ne peuvent pas se le permettre. Si nous pouvions modifier l'assurance-emploi pour qu'elle appuie davantage les formations d'apprentis, nous pourrions peut-être régler ce problème. Parfois, le problème est que les gens n'ont pas les moyens d'aller à l'école.

• (1715)

Laila Goodridge: J'ai parlé à des gens de métier qui sont en apprentissage. Ils ont repoussé leur formation parce qu'ils ont une jeune famille à nourrir. Ils ne peuvent tout simplement pas se permettre de fréquenter une école de métiers même si cela signifie qu'ils gagneront plus d'argent une fois qu'ils auront terminé leurs études.

Avez-vous des suggestions sur la façon dont le gouvernement du Canada peut arrêter de se mettre lui-même des bâtons dans les roues pour que nous puissions aider ces gens à recevoir la formation dont ils ont besoin?

Andrew Tarr: Il faut simplement mieux les soutenir. Il y a deux systèmes. Les provinces s'occupent des programmes d'apprentissage. Le gouvernement fédéral fournit le financement, c'est-à-dire l'assurance-emploi. Si nous les soutenons mieux grâce à l'assurance-emploi, ils pourront aller à l'école.

Laila Goodridge: Avez-vous une idée de ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour que l'assurance-emploi réponde mieux aux besoins des gens de métier et des apprentis?

Andrew Tarr: Il doit créer une catégorie différente, ou mettre sur pied un fonds pour la formation qui remplacerait l'assurance-emploi. À l'heure actuelle, les travailleurs doivent toucher des prestations d'assurance-emploi pour pouvoir aller à l'école. Pourquoi ne pouvez-vous pas transformer ces prestations en un fonds de formation? Nous avons des subventions aux apprentis. Nous pourrions donc, de la même manière, avoir une subvention à la formation ou une autre mesure qui pourrait soutenir l'apprenti, afin qu'il ne perde pas un chèque de paie la semaine où il quitte le travail. Cela permettrait aux apprentis d'étudier dans une école de métiers. Ils ne seraient pas assujettis aux règles de l'assurance-emploi en fréquentant une école de métiers.

Je vous suggère de créer une catégorie différente pour les apprentis.

Laila Goodridge: Merci. Je vous en suis très reconnaissante. Je suis très fière de venir de Fort McMurray où il y avait des programmes d'apprentissage enregistrés à l'école secondaire, même avant ma naissance.

Croyez-vous qu'il y a suffisamment de programmes d'apprentissage enregistrés dans les écoles secondaires au Canada?

Andrew Tarr: Je ne sais pas ce qu'il en est dans les autres provinces, mais je sais qu'en Ontario, le système scolaire fait un assez bon travail avec ce que nous appelons le PAJO, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario.

Laila Goodridge: Combien d'étudiants y participent, à peu près?

Andrew Tarr: Je ne pourrais pas...

Laila Goodridge: Si vous ne le savez pas, ce n'est pas grave.

Je vous remercie.

Avez-vous un dernier commentaire à faire?

Andrew Tarr: Non, je n'ai rien à ajouter.

Laila Goodridge: Merci.

Le président: Merci, madame Goodridge.

Nous allons passer à Mme Desrochers pour conclure. Vous avez cinq minutes.

Caroline Desrochers: Merci.

Je vais commencer, mais je vais probablement partager mon temps de parole.

Je remercie la députée d'en face d'avoir soulevé l'exemple des cinq collègues sur lesquels se penche EDSC, car ils ne suivent peut-être pas les règles correctement. Cela nous ramène aux garde-fous du système dont parlait ma collègue.

Monsieur Tarr, lorsque vous avez dit tout à l'heure qu'il y avait des collègues... Nous avons un système en place pour examiner la façon dont les bénéficiaires reçoivent ces fonds et les utilisent, et je pense que cet exemple le démontre bien.

Il y a également eu des discussions sur les mesures que nous avons prises pour améliorer la situation et créer des emplois. J'attirerais simplement votre attention sur l'entité Maisons Canada. Nous avons dit très clairement que nous recommandons à construire des logements abordables. Ce seront des projets concrets qui donneront du travail à de vraies personnes. Un premier cycle de 4 000 projets a été annoncé, et nous utiliserons des terres fédérales.

J'en arrive au point que je veux faire valoir. Il en va de même pour le pipeline Trans Mountain. Je sais que nos collègues conservateurs aiment dire que nous sommes le parti anti-énergie. Ce n'est pas le cas. Nous sommes le parti de l'exploitation responsable de nos ressources, et le pipeline Trans Mountain a créé des milliers d'emplois pendant sa construction et continue d'aider l'industrie énergétique dans l'Ouest.

J'ai été intriguée par ce que mon collègue, M. Genuis, a dit plus tôt au sujet des prêts et des subventions pour aider les étudiants. Nous avons déjà un programme fédéral de prêts assez généreux pour les étudiants. J'aime beaucoup l'idée d'offrir un meilleur soutien aux étudiants qui se lancent dans les métiers. Pensez-vous que des prêts supplémentaires, ou peut-être de meilleurs prêts à de meilleurs taux, ou des subventions, seraient plus utiles? Ma question s'adresse peut-être à vous deux.

Monsieur Tarr, voulez-vous commencer?

● (1720)

Andrew Tarr: Je ne sais pas combien d'apprentis contractent les prêts. Je sais qu'ils reçoivent des subventions pour l'achat d'outils et une subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti lorsqu'ils fréquentent une école de métiers. Dans les écoles de métiers, ils n'obtiennent généralement pas de prêts pour les frais de scolarité ou des choses du genre. Cela relève du ministère de la Formation du gouvernement de l'Ontario.

Caroline Desrochers: Je ne dis pas que cela viendrait nécessairement du gouvernement fédéral, mais pensez-vous que ce serait utile? Nous essayons d'inciter plus d'étudiants à aller vers les métiers. Qu'est-ce qui les en empêche? Y a-t-il quelque chose que le gouvernement, à n'importe quel palier, devrait favoriser?

Andrew Tarr: Je pense que la chose la plus importante serait de modifier le régime d'assurance-emploi, pour que les étudiants puissent avoir de l'argent lorsqu'ils fréquentent une école de métiers. Ils se retrouvent sans emploi pendant deux mois, ou pendant deux mois et demi dans le cas de certains métiers. C'est difficile pour eux, compte tenu de la situation actuelle relative aux hypothèques et de tout le reste. Ils obtiennent 66 % de leur salaire pour payer une hypothèque de 3 200 \$. Il serait nettement préférable de modifier le régime d'assurance-emploi pour en faire un fonds de formation.

Caroline Desrochers: Merci.

[Français]

Monsieur Vultur, avez-vous quelque chose à ajouter là-dessus?

Mircea Vultur: À mon avis, la bonification de l'aide financière pour orienter les étudiants vers les métiers en lien avec le marché du travail, c'est une voie à suivre.

Je salue aussi le programme de construction de logements abordables, parce que ça profite en premier lieu aux jeunes, qui ont besoin d'un logement pour fonder une famille. Il y a un lien direct entre les différentes mesures gouvernementales et les jeunes, parce qu'ils n'ont pas seulement besoin d'un emploi, mais aussi d'un logement pour fonder une famille. C'est l'avenir du Canada.

[Traduction]

Le président: Il reste 30 secondes.

Jessica Fancy: Il ne me reste que 30 secondes. D'accord, je serai très brève.

Monsieur Tarr, vous avez souligné l'importance de la mobilité. Étant donné que le gouvernement fédéral contribue au financement de l'harmonisation interprovinciale de la certification Sceau rouge et de mesures fiscales en faveur de la mobilité de la main-d'œuvre, pensez-vous qu'une meilleure harmonisation entre les systèmes fédéral et provinciaux vous aiderait à trouver du travail plus rapidement?

Andrew Tarr: Cela pourrait être le cas s'ils devaient se déplacer pour obtenir du travail. Cela faciliterait les choses.

Jessica Fancy: Voilà, c'était 30 secondes, monsieur le président.

Le président: Vous avez dépassé d'une seconde le temps qui vous était imparti... très bien.

Voilà qui met fin à cette série de questions.

Je tiens à remercier les témoins de nous avoir consacré ces deux heures. La discussion a été très intéressante. Je vous remercie d'avoir comparu devant le Comité et de nous avoir fait part de recommandations et de différentes possibilités.

Sur ce, plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: Oui.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>